



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 02776
Numéro SIREN : 794 594 374
Nom ou dénomination : AB LOGISTIC

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2015 sous le numéro de dépôt 12933

05 NOV. 2015

AB LOGISTIC
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 rue du meunier
95700 ROISSY EN FRANCE
794 594 374 RCS

12933

ACTE REITERATIF D'ERREUR MATERIELLE

Lors de l'approbation des comptes clos au 31 décembre 2014, le Président a constaté une erreur matérielle commise dans la résolution d'affectation du résultat.

En effet, le solde négatif de – (106 941 euros) a été affecté aux comptes « autres réserves » alors qu'il ne pouvait être affecté qu'au compte « report à nouveau ».

En conséquence, il entend par le présent acte procéder à la rectification de cette erreur matérielle ainsi qu'il suit :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -51 647 euros de la manière suivante :

- Origine du résultat à affecter

Résultat de l'exercice	-51 647 €
Report à nouveau antérieur	-55 294 €

Solde	-106 941 €

- Affectation proposée

Report à nouveau	-106 941 €

Solde	-106 941 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de – 96 941 euros.

L'Associée unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.



Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués depuis la création de la société ont été les suivants :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDES</u>
-----------------	-------------------

31 décembre 2013	-
------------------	---

Vote des décisions de l'Associée unique du 30 juin 2015.

Fait à Paris,
Le 19 octobre 2015

Le Président

